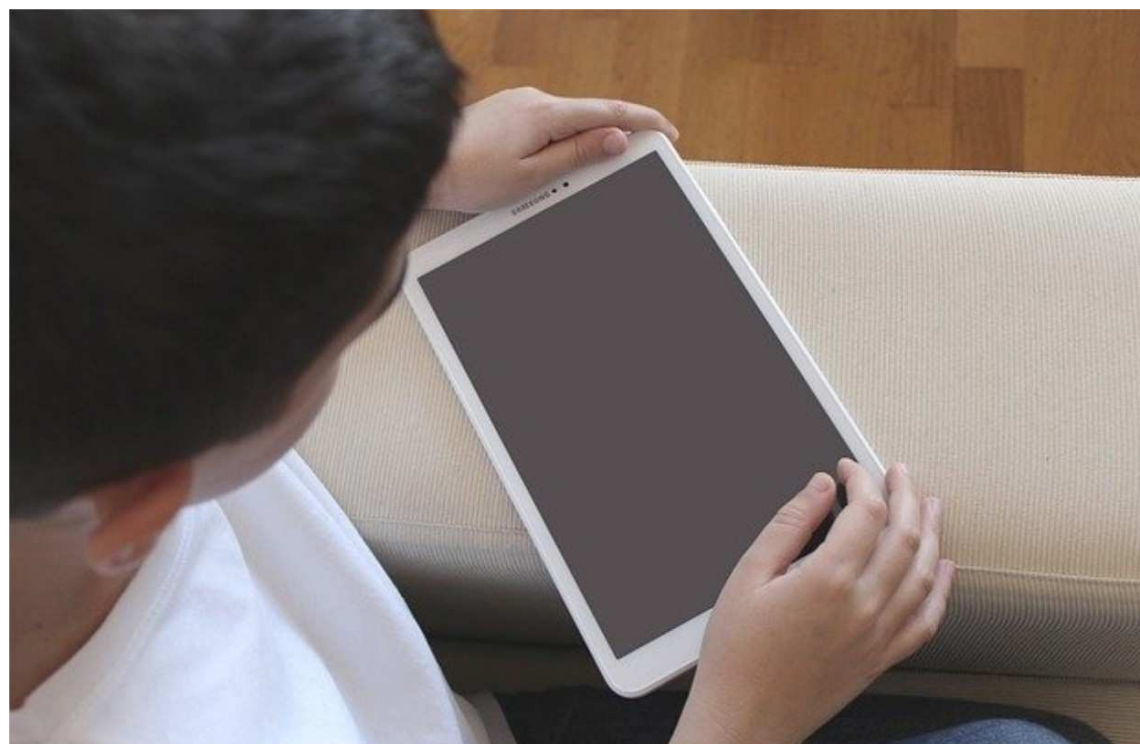


actu.fr

Distribution de tablettes aux 6e : des parents et professeurs s'y opposent au Havre, le Département répond

6-7 minutes

Parents d'élèves et enseignants d'un collège du Havre ont exprimé leur désaccord sur le projet de fournir aux élèves une tablette à la rentrée. Le Département est « navré ».



Des tablettes devaient être attribuées à la rentrée aux 6e du collège Théophile-Gautier au Havre mais représentants de parents et enseignants ont exprimé « leur profond désaccord ».

(©Adobe Stock)

Par [Murielle Bouchard](#) Publié le 23 Fév 22 à 7:04

Équiper les collégiens de **tablettes** ou d'ordinateurs portables

était un engagement de campagne de l'actuelle équipe du Département de **Seine-Maritime**. Florence Thibaudeau Rainot, vice-présidente et adjointe **au Havre** s'attendait bien à devoir répondre à des questions émanant du corps enseignant ou de parents sur le sujet. De là à essayer un « profond désaccord pour cet investissement » de membres du conseil d'administration d'un collège de la Cité océane...

Face au « profond désaccord », le Département se dit « navré »

Et pourtant dans un courrier adressé au président du Département de Seine-Maritime, représentants des parents d'élèves et enseignants l'expriment clairement. Florence Thibaudeau Rainot, répond du tac au tac, « j'en suis navrée vraiment mais s'ils n'en veulent pas, on ne va pas les forcer. Et on ne va pas non plus acheter des tablettes si c'est pour qu'elles restent dans les armoires. Il faudra juste alors qu'ils prennent leurs responsabilités et expliquent aux parents de cet établissement pourquoi les collégiens ne recevront pas de tablettes. »

Le budget de [40 millions d'euros alloués à l'équipement sur quatre ans de tous les collégiens de 6^e](#) est voté depuis septembre 2021. Suit la demande d'un accord de principe auprès des conseils d'administration de tous les collèges.

À ce jour, sur 108 conseils d'administration interrogés, 92 ont répondu qu'ils étaient pour. Les autres sont en attente de réponses concernant la formation des enseignants, le pare-feu utilisé ou le Wifi. Théophile-Gautier est le seul collège qui a répondu par voie de courrier et exprimé ainsi son profond désaccord,

Dans les arguments des représentants des parents d'élèves et des enseignants figurent très détaillées ces mêmes questions en effet.

Mais les signataires de la lettre vont beaucoup plus loin et pointent notamment un système informatique en désuétude : « Il nous semble tout à fait paradoxal d'investir dans ce type de matériel alors que le système informatique actuel du collège est quasi inopérant. Nous sommes en 2022 et il nous paraît incompréhensible que pour le Département, l'urgence ne soit pas la mise en place d'un système informatique performant à l'intérieur des établissements. » Les signataires s'indignent et donnent des exemples.

Les ordinateurs rament, aucune modification n'est possible par le personnel référent de l'établissement, les délais de réparation et/ou remplacement du matériel sont trop longs et placent les enseignants dans des situations très inconfortables (pas d'ordinateur, pas de possibilité de projeter, de diffuser...)

Florence Thibaudeau Rainot admet : « Nous avons reçu de la part de ce collège une demande pour un modulateur et nous allons y répondre positivement. Sinon, nous n'avons eu aucune remontée de dysfonctionnement avant ce courrier. » Et d'insister, « le collège est équipé d'un ordinateur pour quatre élèves et il y a la fibre ».

Des investissements plus urgents

Dans leur courrier, les parents soulèvent que d'autres problématiques devraient faire l'objet d'investissements de la part du Département : « Les enseignants et les enfants ont froid dans les locaux, les établissements sont des passoires thermiques, la photocopieuse dysfonctionne souvent et les

pannes informatiques générales empêchant les enseignants d'accéder au réseau et rendant de fait les ordinateurs inutiles sont fréquentes. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

La vice-présidente rappelle que « la maintenance de la photocopieuse est du ressort du collège « qui a une dotation de fonctionnement, et s'il y a une dépense imprévue alors une dotation exceptionnelle peut être allouée. »

En quête d'arguments pédagogiques

Difficile pour Florence Thibaudeau Rainot d'entendre la demande des parents en mal d'« arguments pédagogiques qui ont permis cette décision ».

« Je n'ai jamais été pour les tablettes pour les petits mais j'ai vu les bienfaits au collège. Dans mon canton en 2015, grâce à notre participation à un programme national, nous avons équipé le collège Claude-Bernard. Le résultat est vraiment positif. Six ans après, tout le monde est convaincu. Nous avons de plus pendant la crise pu constater l'importance de l'accès au numérique pour tous », soutient-elle.

Les parents accordent un « seul point positif » à ce dispositif, « mettre les versions numériques des manuels sur la tablette de façon à répondre ainsi à l'objectif d'allègement du cartable pour les 6^e». Mais regrettent de suite, « malheureusement, ce point est indiqué comme non prévu car très complexe à traiter ».

Les parents marquent leur désaccord mais pas encore un refus catégorique, ils demandent ainsi « que la décision du conseil départemental soit mise en attente afin que les informations demandées soient envoyées, étudiées puis discutées et qu'une

réelle concertation avec les enseignants et les parents soit engagée ».

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre 76actu dans l'espace [Mon Actu](#) . En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.